

Demande déposée le 07/05/2024

complétée le 01/07/2024

N° DP 57 631 24S0120

Par :	Monsieur KIMMEL Olivier
Représenté par :	
Demeurant à :	25 rue de la Montagne 57200 SARREGUEMINES
Pour :	Cabine Sauna protégée par une toiture Destruction d'une cabane de jeux enfants sur pilotis remplacé par une nouvelle toiture abritant un espace cabine de sauna dans mon jardin. La toiture de l'ensemble sera en limite séparative, les eaux pluviales récupérées sur mon terrain. La hauteur de la toiture sera de 2m50 environ (la hauteur de l'actuel cabanon de jeux étant de 3m35).
Sur un terrain sis à :	25 rue de la Montagne 57200 SARREGUEMINES
Références cadastrales :	02 0184, 02 0205, 02 0206

Surface de plancher : 0 m²

LE MAIRE,

Vu la déclaration préalable susvisée,

Vu le code de l'urbanisme,

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 25 février 2019, mis en révision le 28 mars 2022 et modifié le 07 novembre 2022,
Et notamment le règlement de la zone Ub,

Vu les articles L.421-1, R.421-1 et R. 424-17 du Code de l'urbanisme,

Vu les pièces complémentaires en date du 01 juillet 2024,

Vu l'avis hors champ de visibilité de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de la Moselle en date du 29 juillet 2024,

Vu la carte d'exposition au retrait-gonflement des sols argileux dans le département de la Moselle réalisée par le BRGM actualisée par la mission risques naturels,

ARRETE**ARTICLE 1 :**

Il n'est pas fait opposition aux travaux projetés.

ARTICLE 2 :Le pétitionnaire est informé que le terrain est situé dans une zone d'aléa de niveau moyen vis-à-vis de l'exposition au retrait-gonflement des sols argileux. La cartographie de ce risque (carte d'exposition établie par le BRGM, actualisée par la Mission Risques Naturels) ainsi qu'un guide relatif à la prévention des désordres dans l'habitat individuel peuvent être consultés sur le site georisques.gouv.fr.

SARREGUEMINES, le 08/08/2024

Le Maire,

Pour le Maire
L'Adjoint Délégué

Christian DIETSCH

